



**Fiche signalétique du 7/3/2023, révision 9****RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise**

- 1.1. Identificateur de produit  
Dénomination commerciale: PM-645 CALCICLEAR NO PHOS
- 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées  
Usage recommandé :  
Produit séquestrant le calcaire pour l'eau de piscine.  
Usages déconseillés :  
Aucune utilisation déconseillée.
- 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité  
Fournisseur:  
BONET ESPECIALITATS HIDROQUÍMIQUES, S.L.U.  
C/Holanda, 41. P.I.Pla de Llerona  
Les Franqueses del Vallès (08520) (Spain)  
Telf: (+34) 900 82 87 81, 93 846 53 36  
Fax: (+34) 93 846 78 21  
info@behqsl.com  
Personne chargée de la fiche de données de sécurité:  
regulatory@behqsl.com
- 1.4. Numéro d'appel d'urgence  
France: ORFILA (INRS), Tel. (+ 33) (0)1 45 42 59 59  
Belgique: Centre Antipoisons Belge, Tel. (+32) 070 245 245  
Grand-Duché de Luxembourg: Centre Antipoisons Belge, Tel. (+352) 8002-5500

**RUBRIQUE 2 — Identification des dangers**

- 2.1. Classification de la substance ou du mélange  
Critères Règlement CE 1272/2008 (CLP) :
-  Danger, Skin Corr. 1A, Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
  -  Danger, Eye Dam. 1, Provoque de graves lésions des yeux.

Effets physico-chimiques nocifs sur la santé humaine et l'environnement :

Aucun autre danger

- 2.2. Éléments d'étiquetage  
Pictogrammes de danger:



Danger

Mentions de danger:

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Conseils de prudence:

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P280 Porter des gants de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

## Fiche de Données de Sécurité PM-645 CALCICLEAR NO PHOS

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/réceptacle conformément à la réglementation.

Qualité spéciale:

PACK1 L'emballage doit être équipé de fermeture de sécurité pour les enfants.

PACK2 L'emballage doit avoir une indication tactile de danger pour les aveugles.

Contient:

hydroxyde de sodium soude caustique

Dispositions particulières conformément à l'Annexe XVII de REACH et ses amendements successifs:

Aucune

2.3. Autres dangers

Aucune substance PBT, vPvB ou perturbateurs endocriniens présent en concentration  $\geq$  0.1%

Autres dangers:

Aucun autre danger





### RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

N.A.

3.2. Mélanges

Composants dangereux aux termes du Règlement CLP et classification relative :

Qté	Nom	Numéro d'identif.	Classement par catégorie
$\geq$ 7% - < 10%	Acide silicique, sel de sodium	CAS: 1344-09-8 EC: 215-687-4 REACH No.: 01-21194487 25-31-XXXX	 3.2/2 Skin Irrit. 2 H315
$\geq$ 7% - < 10%	hydroxyde de sodium soude caustique	Numéro 011-002-00-6 Index: CAS: 1310-73-2 EC: 215-185-5 REACH No.: 01-21194578 92-27-XXXX	 2.16/1 Met. Corr. 1 H290  3.2/1A Skin Corr. 1A H314  3.3/1 Eye Dam. 1 H318

### RUBRIQUE 4 — Premiers secours

4.1. Description des mesures de premiers secours

En cas de contact avec la peau :

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et les éliminer de manière sûre.

CONSULTER IMMEDIATEMENT UN MEDECIN.

En cas de contact avec les yeux :

En cas de contact avec les yeux, les rincer à l'eau pendant un intervalle de temps adéquat et en tenant les paupières ouvertes, puis consulter immédiatement un ophtalmologue.

Protéger l'œil indemne.

En cas d'ingestion :

NE PAS faire vomir.

En cas d'inhalation :

Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au chaud et au repos.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Brûlures des yeux, de la peau, les muqueuses et les voies respiratoires, risque de perforation de l'estomac et des douleurs intenses (l'absence de brûlures orales visibles n'exclut pas la présence de brûlures oesophagiennes).

Pneumonie chimique par aspiration et une acidose métabolique.

## Fiche de Données de Sécurité PM-645 CALCICLEAR NO PHOS

- 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires  
En cas d'incident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (lui montrer, si possible, les instructions pour l'utilisation ou la fiche de sécurité).

Traitement :

La dilution avec de l'eau ou du lait est appropriée si il n'y a pas eu de vomissements (adultes 120 à 240 ml, les enfants ne dépasse pas 120 ml).

En cas d'ingestion, un lavage gastrique n'est pas recommandé, d'évaluer l'endoscopie.

Contre-indication: lavage gastrique, neutralisation, charbon actif et sirop d'ipéca.

Traitement symptomatique.

---

### RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie

- 5.1. Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Eau. Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Moyens d'extinction qui ne doivent pas être utilisés pour des raisons de sécurité :

Aucun en particulier.

- 5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Ne pas inhaler les gaz produits par l'explosion et la combustion.

La combustion produit de la fumée lourde.

- 5.3. Conseils aux pompiers

Utiliser des appareils respiratoires adaptés.

Recueillir séparément l'eau contaminée utilisée pour éteindre l'incendie. Ne pas la déverser dans le réseau des eaux usées.

Si cela est faisable d'un point de vue de la sécurité, déplacer de la zone de danger immédiat les conteneurs non endommagés.

---

### RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Porter les dispositifs de protection individuelle.

Emmener les personnes en lieu sûr.

Consulter les mesures de protection exposées aux points 7 et 8.

- 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher la pénétration dans le sol/sous-sol. Empêcher l'écoulement dans les eaux superficielles ou dans le réseau des eaux usées.

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

En cas de fuite de gaz ou de pénétration dans les cours d'eau, le sol ou le système d'évacuation d'eau, informer les autorités responsables.

Matériel adapté à la collecte : matériel absorbant, organique, sable.

- 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Laver à l'eau abondante.

- 6.4. Référence à d'autres rubriques

Voir également les paragraphes 8 et 13.

---

### RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

- 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Eviter le contact avec la peau et les yeux et l'inhalation de poussières/vapeurs.

Ne pas fumer. Tenir à l'écart des aliments et boissons et les aliments pour animaux.

Utiliser un équipement de protection individuelle approprié. Reportez-vous au paragraphe 8.

Empêcher l'entrée de personnes non autorisées.

Respecter la législation sur la sécurité et la santé au travail.

- 7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

En tant que les conditions de stockage générales, devraient éviter les sources de chaleur, rayonnement, l'électricité et le contact alimentaire. Entreposer selon la législation locale.

Stocker entre 5 et 35 °C dans un endroit sec et bien aéré.

Aucune en particulier.

## Fiche de Données de Sécurité PM-645 CALCICLEAR NO PHOS

Stocker dans le récipient d'origine. Conserver le récipient bien fermé et étiqueté.

Tenir à l'écart des matières incompatibles: voir paragraphe 10.

- 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)  
Aucune utilisation particulière

### RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

hydroxyde de sodium soude caustique - CAS: 1310-73-2

ACGIH - STEL: Plafond 2 mg/m<sup>3</sup> - Remarques: URT, eye, and skin irr

Valeurs limites d'exposition DNEL

Acide silicique, sel de sodium - CAS: 1344-09-8

Consommateur: 0.8 mg/kg - Exposition: Orale humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur professionnel: 1.59 mg/kg - Consommateur: 0.8 mg/kg - Exposition:

Cutanée humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

Travailleur professionnel: 5.61 mg/m<sup>3</sup> - Consommateur: 1.38 mg/m<sup>3</sup> - Exposition:

Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets systémiques

hydroxyde de sodium soude caustique - CAS: 1310-73-2

Travailleur professionnel: 1 mg/m<sup>3</sup> - Consommateur: 1 mg/m<sup>3</sup> - Exposition: Inhalation humaine - Fréquence: Long terme, effets locaux

Valeurs limites d'exposition PNEC

Acide silicique, sel de sodium - CAS: 1344-09-8

Cible: Eau douce - valeur: 7.5 mg/l

Cible: Eau marine - valeur: 1 mg/l

8.2. Contrôles de l'exposition

Protection des yeux:

Utiliser des visières de sécurité fermées, ne pas utiliser de lentilles oculaires.

Protection de la peau:

Porter des vêtements qui garantissent une protection totale pour la peau, par ex. en coton, caoutchouc, PVC ou viton.

Protection des mains:

Utiliser des gants de protection qui garantissent une protection totale, par ex. en PVC, néoprène ou caoutchouc.

Protection respiratoire:

N'est pas nécessaire en cas d'utilisation normale.

Risques thermiques :

Aucun

Contrôles de l'exposition environnementale :

Aucun

Contrôles techniques appropriés

Aucun

### RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Propriétés	valeur	Méthode :	Notations:
État physique:	Liquide	--	--
Couleur:	blanc	--	--
Odeur:	Inodore	--	--
Point de fusion/point de congélation:	0 °C	--	--
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:	100 °C	--	--
Inflammabilité:	pas inflammable	--	--
Limites inférieure et	Pas disponible	--	Non disponible/Non applicable

## Fiche de Données de Sécurité PM-645 CALCICLEAR NO PHOS

supérieure d'explosion:			en raison de la nature/des propriétés du produit.
Point éclair:	Pas disponible	--	Non disponible/Non applicable en raison de la nature/des propriétés du produit.
Température d'auto-inflammabilité :	Pas disponible	--	Non disponible/Non applicable en raison de la nature/des propriétés du produit.
Température de décomposition:	Pas disponible	--	Non disponible/Non applicable en raison de la nature/des propriétés du produit.
pH :	12 - 14	--	--
Viscosité cinématique:	Pas disponible	--	Non disponible/Non applicable en raison de la nature/des propriétés du produit.
Hydrosolubilité:	Soluble dans l'eau en toutes proportions	--	--
Solubilité dans l'huile :	Pas disponible	--	Non disponible/Non applicable en raison de la nature/des propriétés du produit.
Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log):	Pas applicable	--	Non disponible/Non applicable en raison de la nature/des propriétés du produit.
Pression de vapeur:	Pas disponible	--	Non disponible/Non applicable en raison de la nature/des propriétés du produit.
Densité et/ou densité relative:	1.226 - 1.251 (20 °C)	--	--
Densité de vapeur relative:	Pas disponible	--	Non disponible/Non applicable en raison de la nature/des propriétés du produit.
<b>Caractéristiques des particules:</b>			
Taille des particules:	Pas applicable	--	Non disponible/Non applicable en raison de la nature/des propriétés du produit.

9.2. Autres informations  
Pas autres informations importantes

### **RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité**

- 10.1. Réactivité  
Stable en conditions normales
- 10.2. Stabilité chimique  
Stable en conditions normales
- 10.3. Possibilité de réactions dangereuses  
Aucun
- 10.4. Conditions à éviter  
Stable dans des conditions normales.
- 10.5. Matières incompatibles  
Acides forts.
- 10.6. Produits de décomposition dangereux  
Aucun.

## Fiche de Données de Sécurité PM-645 CALCICLEAR NO PHOS

### RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008

Informations toxicologiques sur le produit :

N.A.

Informations toxicologiques sur les substances principales se trouvant dans le produit :

Acide silicique, sel de sodium - CAS: 1344-09-8

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Rat = 1960 mg/kg

Test: LD50 - Voie: Peau - Espèces: Rat > 5000 mg/kg

Test: LC50 - Voie: Inhalation - Espèces: Rat > 2.06 mg/l - Durée: 4h

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Test: Irritant pour la peau - Voie: Peau - Espèces: Lapin Positif - Durée: 24h

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Test: Irritant pour les yeux - Espèces: Lapin Positif - Durée: 24h

hydroxyde de sodium soude caustique - CAS: 1310-73-2

a) toxicité aiguë:

Test: LD50 - Voie: Orale - Espèces: Lapin = 325 mg/kg

b) corrosion cutanée/irritation cutanée:

Test: Corrosif pour la peau Oui

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire:

Test: Corrosif pour les yeux Oui

Si on n'a pas spécifié différemment, les données demandés par le Règlement (UE)2020/878 indiquées ci-dessous sont à considérer N.A.:

a) toxicité aiguë;

b) corrosion cutanée/irritation cutanée;

c) lésions oculaires graves/irritation oculaire;

d) sensibilisation respiratoire ou cutanée;

e) mutagénicité sur les cellules germinales;

f) cancérogénicité;

g) toxicité pour la reproduction;

h) toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique;

i) toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée;

j) danger par aspiration.

11.2. Informations sur les autres dangers

Propriétés perturbantes le système endocrinien:

Aucun perturbateur endocrinien present en concentration  $\geq 0.1\%$

### RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

12.1. Toxicité

Utiliser le produit rationnellement en évitant de le disperser dans la nature.

Acide silicique, sel de sodium - CAS: 1344-09-8

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: EC50 - Espèces: Scenedesmus subspicatus = 207 mg/l - Durée h: 72

Point final: EC50 - Espèces: Crustacés = 0.4 mg/l - Durée h: 48

Point final: LC50 - Espèces: Daphnie = 494 mg/l - Durée h: 48

Point final: LC50 - Espèces: Poissons = 1108 mg/l - Durée h: 96

hydroxyde de sodium soude caustique - CAS: 1310-73-2

a) Toxicité aquatique aiguë:

Point final: MLC - Espèces: Poissons = 100 mg/l - Durée h: 120

Point final: LC50 - Espèces: Invertébrés aquatiques = 33 mg/l - Durée h: 48

12.2. Persistance et dégradabilité

hydroxyde de sodium soude caustique - CAS: 1310-73-2

Biodégradabilité: Facilement biodégradable

12.3. Potentiel de bioaccumulation

hydroxyde de sodium soude caustique - CAS: 1310-73-2

## Fiche de Données de Sécurité PM-645 CALCICLEAR NO PHOS

- Bioaccumulation: Pas bioaccumulable
- 12.4. Mobilité dans le sol  
hydroxyde de sodium soude caustique - CAS: 1310-73-2  
Mobilité dans le sol: Mobile
- 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB  
Substances vPvB: Aucune - Substances PBT: Aucune
- 12.6. Propriétés perturbant le système endocrinien  
Aucun perturbateur endocrinien present en concentration  $\geq 0.1\%$
- 12.7. Autres effets néfastes  
Aucun

### RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination

- 13.1. Méthodes de traitement des déchets  
Récupérer si possible. Envoyer à des usines de traitement autorisées ou à l'incinération dans des conditions contrôlées. Opérer en respectant les dispositions locales et nationales en vigueur. Déchets ne doivent pas être éliminés par l'égout.

### RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport

- 14.1. Numéro ONU ou numéro d'identification  
ADR-Numéro ONU: 3266  
IATA-Numéro Un : 3266  
IMDG-Numéro Un: 3266
- 14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU  
ADR-Nom expédition: Liquide inorganique corrosif, basique, n.s.a. (hydroxyde de sodium), 8, II  
IATA-Nom technique: Liquide inorganique corrosif, basique, n.s.a. (hydroxyde de sodium), 8, II  
IMDG-Nom technique: Liquide inorganique corrosif, basique, n.s.a. (hydroxyde de sodium), 8, II
- 14.3. Classe(s) de danger pour le transport  
ADR-Routier: 8  
ADR-Etiquette: 8  
ADR - Numéro d'identification du danger : 80  
IATA-Class: 8  
IATA-Etiquette: 8  
IMDG-Classe: 8
- 14.4. Groupe d'emballage  
ADR-Groupe de colisage: II  
IATA-Groupe de colisage: II  
IMDG-Groupe de colisage: II
- 14.5. Dangers pour l'environnement  
Polluant marin: Polluant marin  
IMDG-EMS: F-A,S-B
- 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur  
ADR-Catégorie de transport (Code de restriction en tunnels): E  
IMDG-Nom technique: Liquide inorganique corrosif, basique, n.s.a. (hydroxyde de sodium), 8, II
- 14.7. Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI  
No

### RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

- 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement  
Dir. 98/24/CE (Risques dérivant d'agents chimiques pendant le travail)  
Dir. 2000/39/CE (Limites d'exposition professionnelle)

## Fiche de Données de Sécurité PM-645 CALCICLEAR NO PHOS

Règlement (CE) n° 1907/2006 (REACH)  
 Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)  
 Règlement (CE) n° 790/2009 (ATP 1 CLP) et (EU) n° 758/2013  
 Règlement (EU) n° 2020/878  
 Règlement (EU) n° 286/2011 (ATP 2 CLP)  
 Règlement (EU) n° 618/2012 (ATP 3 CLP)  
 Règlement (EU) n° 487/2013 (ATP 4 CLP)  
 Règlement (EU) n° 944/2013 (ATP 5 CLP)  
 Règlement (EU) n° 605/2014 (ATP 6 CLP)  
 Règlement (EU) n° 2015/1221 (ATP 7 CLP)  
 Règlement (EU) n° 2016/918 (ATP 8 CLP)  
 Règlement (EU) n° 2016/1179 (ATP 9 CLP)  
 Règlement (EU) n° 2017/776 (ATP 10 CLP)  
 Règlement (EU) n° 2018/669 (ATP 11 CLP)  
 Règlement (EU) n° 2018/1480 (ATP 13 CLP)  
 Règlement (EU) n° 2019/521 (ATP 12 CLP)  
 Règlement (EU) n° 2020/217 (ATP 14 CLP)  
 Règlement (EU) n° 2020/1182 (ATP 15 CLP)  
 Règlement (EU) n° 2021/643 (ATP 16 CLP)

Restrictions liées au produit ou aux substances contenues conformément à l'Annexe XVII de la Réglementation (CE) 1907/2006 (REACH) et ses modifications successives:

Restrictions liées au produit:

Restriction 3

Restrictions liées aux substances contenues:

Restriction 75

Se référer aux normes suivantes lorsqu'elles sont applicables:

Directive 2012/18/UE (Seveso III)

Règlement (CE) no 648/2004 (détergents).

Dir. 2004/42/CE (Directive COV)

Dispositions relatives aux directive EU 2012/18 (Seveso III):

Catégorie Seveso III conformément à l'Annexe 1, partie 1

Aucun

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été effectuée pour le mélange

### RUBRIQUE 16 — Autres informations

Texte des phrases utilisées dans le paragraphe 3:

H315 Provoque une irritation cutanée.

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Classe de danger et catégorie de danger	Code	Description
Met. Corr. 1	2.16/1	Substance corrosive ou mélange corrosif pour les métaux, Catégorie 1
Skin Corr. 1A	3.2/1A	Corrosion cutanée, Catégorie 1A
Skin Irrit. 2	3.2/2	Irritation cutanée, Catégorie 2
Eye Dam. 1	3.3/1	Lésions oculaires graves, Catégorie 1

Cette fiche de données de sécurité a été entièrement revue conformément au Règlement 2020/878.

Paragraphe modifiés de la révision précédente:

RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

## Fiche de Données de Sécurité PM-645 CALCICLEAR NO PHOS

RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

RUBRIQUE 16 — Autres informations

Classification et procédure utilisées pour établir la classification des mélanges conformément au règlement (CE) 1272/2008 [CLP]:

Classification conformément au règlement (CE) n° 1272/2008	Méthode de classification
Skin Corr. 1A, H314	Méthode de calcul
Eye Dam. 1, H318	Méthode de calcul

Ce document a été préparé par une personne compétente qui a été formée de façon appropriée. Principales sources bibliographiques:

ECDIN - Réseau d'information et Informations chimiques sur l'environnement - Centre de recherche commun, Commission de la Communauté Européenne  
 PROPRIÉTÉS DANGEREUSES DES MATÉRIAUX INDUSTRIELS DE SAX - Huitième Edition - Van Nostrand Reinold

Les informations contenues se basent sur nos connaissances à la date reportée ci-dessus. Elles se réfèrent uniquement au produit indiqué et ne constituent pas de garantie d'une qualité particulière. L'utilisateur doit s'assurer de la conformité et du caractère complet de ces informations par rapport à l'utilisation spécifique qu'il doit en faire.

Cette fiche annule et remplace toute édition précédente.

ADR: Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route.

CAS: Service des résumés analytiques de chimie (division de la Société Chimique Américaine).

CLP: Classification, Etiquetage, Emballage.

DNEL: Niveau dérivé sans effet.

EINECS: Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes.

ETA: Estimation de la toxicité aiguë, ETA

ETAmélange: Estimation de la toxicité aiguë (Mélanges)

GefStoffVO: Ordonnance sur les substances dangereuses, Allemagne.

GHS: Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques.

IATA: Association internationale du transport aérien.

IATA-DGR: Réglementation pour le transport des marchandises dangereuses par l'"Association internationale du transport aérien" (IATA).

ICAO: Organisation de l'aviation civile internationale.

ICAO-TI: Instructions techniques par l'"Organisation de l'aviation civile internationale" (OACI).

IMDG: Code maritime international des marchandises dangereuses.

INCI: Nomenclature internationale des ingrédients cosmétiques.

KSt: Coefficient d'explosion.

LC50: Concentration létale pour 50 pour cent de la population testée.

LD50: Dose létale pour 50 pour cent de la population testée.

PNEC: Concentration prévue sans effets.

RID: Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses.

STEL: Limite d'exposition à court terme.

STOT: Toxicité spécifique pour certains organes cibles.

TLV: Valeur de seuil limite.

TWA: Moyenne pondérée dans le temps

WGK: Classe allemande de danger pour l'eau.